



Année scolaire 2020/2021

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 25 mars 2021

Présents :

Enseignants : Emilie Bouhier, Nadine Fajour, Gaby Bonnet, Elodie Joannes, Fabien Guichard, Laurence Berson, Sandrine Barbarin, Annie Bonnenfant, Virginie Guéguen, Magaly Bisson.

Parents : Mme Bernardeau, Mme Renoux, Mme Biraud, Mme Gournay, Mme Marilleau, Mme Crombez, Mme Vermandere, Mme Rousselot, Mme Maniez, Mme Lorit, Mr Rhault.

Emilie Morin (**Elue en charge du scolaire**), Mme Cateau (**DDEN**) (pb de connexion)

Excusés : Mmes Audurier, Vannier et Puiravau : enseignantes, Missioux : Maire de Cherveux, Mme

Darenne : Psychologue scolaire, M. Beja : Inspecteur de l'Education Nationale.

❑ **Modalités du conseil d'école.**

Dans le cadre du protocole sanitaire lié à la pandémie de COVID, le conseil d'école se déroule en visio- conférence.

❑ **Organisation des rythmes scolaires.**

Ce sujet a été proposé pour permettre au conseil d'école dans son ensemble (élus, enseignants, DDEN et parents délégués) d'entériner une décision prise lors du conseil d'école de Juin dernier concernant notamment le PEDT (Projet Educatif Territorial).

Question N° 1 des parents délégués envoyée par mail dans la journée: Pour le sujet "organisation du temps scolaire" : s'il s'agit de décider de la semaine de quatre ou de cinq jours, il est nécessaire de le préciser autant pour les parents que pour leurs représentants. Il semble d'autre part que tous les parents d'élèves devraient être consultés au préalable afin que l'on puisse représenter leur choix.

Mme Bonnet explique qu'il n'était pas obligatoire d'aborder ce sujet dans le cadre de ce conseil, car lors du conseil d'école de juin dernier, le conseil d'école avait voté à l'unanimité pour la reconduction du PEDT articulé sur un rythme scolaire de 4 jours et demi. Quant à la consultation de l'ensemble des parents de l'école, elle aurait pu se faire dès la rentrée de septembre. Ceci ne nous est pas venu à l'esprit étant donné le résultat du vote de Juin.

Question N°2 des parents délégués : Pourquoi mettre à l'ordre du jour le vote des rythmes scolaires alors que la date limite était fixée au 31 janvier ? Mme Bonnet répond que l'équipe pédagogique souhaitait que ce soit officiellement entériné par les membres du conseil d'école : Elus, Enseignants, parents.

Question N° 3 Pourquoi l'école de Cherveux est la seule école à 4,5 jours à être passée à 4 jours dans le cadre du protocole sanitaire ? Ce choix a été fait pour permettre aux équipes enseignantes et d'animation de respecter le protocole sanitaire. En effet, les locaux et les animateurs manqueraient cruellement si le



rythme habituel était respecté : APS et APC à 15 h00 tous les jours pour 110 élèves (5 classes) et les 110 autres dans leur classe respective. Impossible d'assurer le protocole sanitaire en vigueur dans ces conditions.

Question N°4 Pourquoi maintenir ce rythme alors que les groupes classes sont de nouveau mélangés en garderie ?

Pour répondre à cette question, l'équipe pédagogique s'est renseignée auprès de M. Guillard et contrairement à ce qui est annoncé dans la question, les élèves ne sont pas brassés. Les maternelles goûtent soit dans la cour soit dans leur classe respective, puis en récréation dans leur zone. Vers 18h15 lorsqu'il en reste 3, ils rejoignent l'annexe de la cantine. Quant aux plus grands, ils sont séparés en groupe classe, CE1 CE2 salle annexe, CM1 et CM2 dans la cantine.

Mme Renoux pense que la confusion vient, peut-être du fait qu'il avait été annoncé que les grands ne faisaient plus la garderie dans leur classe et qu'ils étaient regroupés à la garderie, pouvant laisser penser qu'ils étaient mélangés. Ce qui est faux, ils sont séparés par groupe à la garderie et avec les plexis comme à la cantine.

Pour le centre de loisirs le mercredi, nous n'avons pas les informations, c'est la communauté de communes qui gère.

L'équipe pédagogique propose de revenir à 4 jours et demi après les vacances de printemps, si les parents le souhaitent tout en sachant qu'il serait nécessaire de faire une consultation auprès de tous les parents car le protocole actuel qui nous a préservé de l'épidémie (voir les classes fermées dernièrement, dans certaines écoles de la communauté de commune) ne pourra plus être le même. Il devra être adapté. Les parents présents répondent par la négative à cette proposition et évoquent le fait que s'il n'y a pas eu de fermeture de classe encore à Cherveux, c'est peut-être que ce protocole sanitaire fonctionne et qu'il n'est donc pas judicieux de le modifier.

❑ **Rappel du protocole sanitaire en cours**

Question N° 5 Le protocole sanitaire de l'Education Nationale a été modifié (allégé) depuis le mois de février. Pourquoi ne pas nous avoir tenus informés ?

Mme Bisson rappelle que le protocole sanitaire en cours au sein des classes en temps scolaire est le même que celui réfléchi et instauré lors du premier déconfinement. Il a été abandonné durant la première période de l'année scolaire puis remis en place, de manière plus allégée, après les vacances de la Toussaint. Depuis il n'a pas été modifié. Il n'y a donc pas eu lieu d'informer les parents d'un quelconque changement de pratique, sur le temps scolaire. Mme Morin confirme, en revanche, que le dernier protocole de mars 2021, s'est vu renforcé au niveau du restaurant scolaire. La cantine a dû acquiescer pour



2000 euros de plexis pour satisfaire au nouveau protocole. Les familles en ont été informées, par une note de la mairie, distribuée dans les cahiers de liaison.

Les parents s'inquiètent d'un manque de communication. Ils ne sont pas au courant de la situation sanitaire à l'école, des cas de Covid ou si tout va bien. Ils entendent des fermetures de classes aux alentours et n'ont pas d'info à Cherveux.

Mme Bonnet précise qu'elle n'a pas le pouvoir de communiquer sur l'état sanitaire des élèves de l'école ou sur les cas de Covid.

L'équipe enseignante ne juge pas utile de donner d'informations quand la situation est stable. Lorsqu'il y a eu des cas contacts ou des cas avérés, les enfants et les familles des classes concernées ont été informés. S'il n'y a pas d'informations supplémentaires données, c'est que tout va bien.

Mme Renoux propose de faire passer le message aux familles qui s'interrogent que si il n'y a pas d'informations de données, c'est que tout va bien et s' il y a un problème dans une classe , les parents et les enfants de la classe concernées seront informés.

Mme Guéguen informe les parents que l'équipe enseignante a trouvé maladroit l'envoi tardif du mail des représentants des parents d'élèves. Si des dysfonctionnements ou des maladroites sont repérés tout au long du trimestre, il serait souhaitable de communiquer, au fur et à mesure, avec la directrice ou les enseignants, plutôt que de les découvrir le matin même du conseil d'école.

M. Rault précise que les parents délégués ne forment pas un groupe constitué, et qu'ils n'ont pas suffisamment communiqué. En tant que parent d'élève plus expérimenté, avec l'aide d'un autre parent d'élève, il a pris l'initiative de centraliser les questions et fait une proposition de mail au groupe des parents d'élèves. A l'issue du délai de réflexion convenu entre eux, il a adressé le courriel à l'équipe enseignante. Mmes Renoux et Maniez précisent que le contexte sanitaire ne facilite pas les échanges et la disponibilité de chacun. Mme Renoux propose que l'organisation du groupe de parents d'élèves délégués soit revue en eux.

Mme Bonnet rappelle qu'au dernier conseil, avait été abordée la possibilité pour les parents délégués de faire des photocopies à l'école et les distribuer à tous les parents. Il est toujours possible de le faire.

Il avait aussi été question d'un espace sur le site internet de l'école, mais Mme Bonnet n'a pas reçu d'informations à mettre en ligne.



❑ Effectifs 2020/2021 et prévision des effectifs 2021/2022

La perspective de l'année prochaine est de 220 élèves, le DASEN a donc décidé de la fermeture d'une classe à Cherveux, l'école sera constituée de 9 classes, l'an prochain. Ce qui équivaut à une moyenne de 24.5 par classe. Actuellement 11 PS se sont déjà inscrits.

❑ Projets et actions

Les membres du conseil ont pu prendre connaissance des projets pour l'année scolaire ainsi que de leur budget. Certains montants ne sont qu'estimatifs, nous attendons des devis. Comme l'an passé, certains projets ne se réaliseront peut-être pas à cause de la pandémie.

Pas de questions particulières. (cf. annexe projets)

Mme Gournay souligne que l'équipe pédagogique met en place beaucoup de projets malgré les conditions compliquées. Elle demande s'il y a suffisamment de parents pour le projet Kayak. Mme Guéguen répond que oui.

Mme Renoux précise qu'elle a participé au projet de décoration de la cour maternelle cet après-midi et qu'elle a vu des sourires sur les visages des enfants.

❑ Projet d'investissement numérique dans le cadre du plan de relance.

La commune de Cherveux a postulé précédemment à un projet de financement numérique « Ecole rurale et Innovation » pour lequel nous n'avons pas été retenus. Dans le cadre du plan de relance, une nouvelle possibilité de financement de matériel numérique est possible. La commune a donc fait acte de candidature pour un investissement total de 21 000 euros finançable à 70/100 (tablettes ipad et VPI). Nous sommes prioritaires sur cet appel à projet.

A noter que M. Marilleau essaie de nous obtenir par le biais de l'APE des ordinateurs d'occasion pour la salle informatique. Procédure en cours.

Date pour le prochain Conseils d'école :

17 juin 2021.

Signatures :

Mme Bonnet Directrice de
L'école La Fontaine Cherveux

Pour la Mairie
Mme Morin Elue au Scolaire

Les parents délégués présents ont validé le compte-rendu par courriel.